

**BUREAU SYNDICAL DU SYNDICAT MIXTE
DU PARC NATUREL REGIONAL DE CHARTREUSE**

Le 3 octobre 2022, le Bureau syndical du Syndicat Mixte du Parc naturel régional de Chartreuse, dûment convoqué en date du 21 septembre 2022, s'est réuni en séance ordinaire, sous la présidence de Dominique ESCARON, Président.

Nombre de membres en exercice : 33 représentants 48 voix
 Nombre de membres présents : 13 représentants 23 voix
 Nombre de membres présents ou représentés : 21 représentants 36 voix

Délibération n° BS-2022/47

Objet : Animation et gestion LEADER

LISTE DES PRESENTS :

1° COLLEGE 1 représentant = 6 voix	5° COLLEGE 1 représentant = 1 voix
BERANGER Nathalie	BREYTON Stéphanie
VIAL Cédric	DELPHIN Maurice
	ESCARON Dominique
2° COLLEGE 1 représentant = 1 voix	GUSMEROLI Stéphane
	MICHALLET Bernard
3° COLLEGE 1 représentant = 1 voix	MONIN Michelle
GUIGUE Gilbert	MOREL Véronique
WOLFF Corine	
4° COLLEGE 1 représentant = 1 voix	6° COLLEGE 1 représentant = 1 voix
BONNARDON Pierre	PICARD Christian
7° COLLEGE 1 représentant = 1 voix	

LISTE DES EXCUSES ET POUVOIRS :

1° COLLEGE pouvoir = 6 voix	5° COLLEGE pouvoir = 1 voix
Eric SANDRAZ à BERANGER Nathalie	CLOUZEAU Dominique à BREYTON Stéphanie
	EYMERY Clémentine
2° COLLEGE pouvoir = 1 voix	
DOLGOPYATOFF BURLET Céline à WOLFF Corine	
GERIN Anne à GUIGUE Gilbert	6° COLLEGE pouvoir = 1 voix
	LAVAL Sylvain à GUSMEROLI Stéphane
	BELLINGHERY Éric
3° COLLEGE pouvoir = 1 voix	DELCAMBRE Philippe
4° COLLEGE pouvoir = 1 voix	7° COLLEGE 1 représentant = 1 voix
Bâabâa Jimmy à BONNARDON Pierre	MILLET Régine à MOREL Véronique
HABFAST Claus	PICHON-MARTIN Bertrand à ESCARON Dominique
	ENGRAND Christophe
	MACHON Martine

Votants (en voix) : 36
 Exprimés (en voix): 36
 Pour : 36
 Contre : 0
 Abstention : 0
 Ne prend (prennent) pas part au vote : 0

Objet : Animation et gestion LEADER

Le Parc naturel régional de Chartreuse est porteur d'un programme financier européen «Leader» qui permet de soutenir des actions de développement rural.
 Afin de mettre en œuvre ce programme et pour répondre aux exigences de la Région, autorité de gestion des fonds européens, le Syndicat mixte du Parc naturel régional de Chartreuse s'est engagé à mettre en place une équipe d'animation et de gestion LEADER, tout le long de la durée du programme.

DESCRIPTIF DE L'OPERATION

Il s'agit du financement des postes d'animation pour 2023, et de gestion pour 2023 et 2024 du programme Leader.

Principales missions liées à l'animation :

- Animation générale du programme et de son suivi - évaluation,
- Accompagnement des porteurs de projets,
- Organisation des réunions du comité de programmation et des Rencontres Territoriales Leader (RTL),
- Relations avec les autres territoires, les partenaires, les financeurs et l'autorité de gestion,
- Animation et suivi des projets de coopération,
- Participation aux réunions de réseaux,
- Communication et valorisation.

Principales missions liées à la gestion :

- Édition des accusés de réception et instruction des dossiers,
- Rédaction des engagements juridiques et lien avec l'Autorité de gestion,
- Réception de la demande de paiement et vérification de la complétude de celle-ci,
- Transmission de la demande de paiement à l'ASP,
- Suivi administratif et financier des dossiers.

PLAN DE FINANCEMENT

DEPENSES (TTC)		RECETTES	
Salaires et charges (1.5 ETP)	71 494.72 €	Europe Leader (80%)	66 735.14 €
Coûts indirects	10 724.21 €	Parc (20%)	16 683.79 €
Cotisation au réseau régional	1 200.00 €		
Total	83 418.93 €	Total	83 418.93 €

Après en avoir délibéré le Bureau syndical DECIDE :

- ***D'approuver le projet et son plan de financement,***
- ***D'autoriser le Président à solliciter la subvention européenne Leader,***
- ***D'autoriser le Président à signer tous documents se rapportant à cette décision.***

Ainsi fait et délibéré le 3 octobre 2022,
 Pour copie conforme, Le Président

Publiée le

